

PROGRAMME DE LÉGISLATURE

2025 - 2028

“

*Construisons la Commune de
Laténa de demain.
Anticipons et accompagnons
les transitions nécessaires.*

”

LATÉNA

Sommaire

Conseil communal 2024 - 2028	3
Laténa vous souhaite la bienvenue	4
Préparons la Commune de Laténa de demain	5

Les axes du programme de législature

01	Réalisons les ambitions de la fusion	8-9
02	Répondons aux enjeux du développement durable et de la sobriété	12-13
03	Favorisons le bien-vivre ensemble	16-17
04	Assurons la pérennité et la stabilité financière de la commune	20-21
05	Construisons des solutions adaptées aux territoires	24-25

L'essentiel en bref 5 chiffres clés	27
---------------------------------------	----





LATENA

Conseil communal 2024 - 2028



Laurent Amez-Droz

Chef du dicastère Bâtiments, Infrastructures, Énergies, Environnement et Églises

Suppléant : Daniel Rotsch

Valérie Dubosson

Cheffe du dicastère Culture, Sports, Loisirs, Tourisme, Ports, Forêts, Santé et Sécurité

Suppléant-es : Rocco Mauri et Vanessa Renfer

Daniel Rotsch

Chef du dicastère Aménagement du territoire, Urbanisme, Gestion de projets, Mobilité et Agglomération

Suppléant : Laurent Amez-Droz

Rocco Mauri

Chef du dicastère Finances, Économie et Ressources humaines

Suppléantes : Valérie Dubosson et Vanessa Renfer

Vanessa Renfer

Cheffe du dicastère Chancellerie, Cohésion sociale et Formation

Suppléant-es : Rocco Mauri et Valérie Dubosson



Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le programme de législature

5

OBJECTIFS FONDAMENTAUX



On pourrait dire, avec une touche de poésie ou de malice, qu'un programme de législature ressemble à un inventaire à la Prévert : le Conseil communal y présente, dans un document institutionnel, l'ensemble de ses projets, reflétant toute la diversité de l'action publique qui incombe à une commune telle que Laténa. Mais avant même d'être lu, discuté ou critiqué, ce plan constitue d'abord un exercice de cohésion d'équipe.

Un foisonnement d'idées, suivi de discussions et d'arbitrages politiques, a permis d'identifier cinq axes stratégiques, chacun décliné en objectifs et en actions prioritaires.

Pour le Conseil communal comme pour l'administration, ce programme de législature se veut à la fois une boussole et un aide-mémoire, permettant de préparer la Commune de Laténa de demain, d'anticiper les attentes des différentes actrices et acteurs qui font vivre la commune et de soutenir les transitions nécessaires.

Cinq objectifs fondamentaux :

- 01 Réaliser les ambitions de la fusion
- 02 Répondre aux enjeux du développement durable et de la sobriété
- 03 Favoriser le bien-vivre ensemble
- 04 Assurer la pérennité et la stabilité financière
- 05 Construire des solutions adaptées aux territoires



Préparons la Commune de Laténa de demain

Cet outil de planification aux multiples facettes vise non seulement à imaginer la Commune de Laténa du futur, mais aussi à la préparer aux défis du 21^e siècle en favorisant résilience et transformation.

Depuis que l'être humain a choisi la sédentarisation, les sites lacustres n'ont cessé d'être habités. À travers les époques, les populations ont su s'adapter aux particularités de la nature environnante et aux pouvoirs en place, tout en demeurant ouvertes aux personnes et aux idées venues d'ailleurs. Cette histoire témoigne de la capacité de ces lieux à faire face aux épreuves, à saisir les opportunités, à assurer sa prospérité et à refuser la fatalité, en réinventant sans cesse l'avenir.

La nouvelle Commune de Laténa, enrichie par l'héritage de ses anciennes communes, ambitionne de cultiver un esprit d'innovation technologique et sociale ainsi qu'un vivre-ensemble convivial et solidaire.

Face aux effets du réchauffement climatique et au besoin impérieux de réussir la transition énergétique vers des sources durables, Laténa devra s'appuyer sur sa résilience qu'elle devra éprouver.

Forte de ses quelque 12 000 habitantes et habitants, la commune dispose d'une taille critique propice à l'élaboration de politiques publiques novatrices. Plus proche des citoyennes et des citoyens que tout autre échelon dans le système fédéral helvétique, elle détient de nombreux leviers pour agir concrètement et développer des solutions originales.

Au cours des quatre prochaines années, le Conseil communal exprime sa volonté de s'inscrire dans les dix-sept objectifs de développement durable définis par l'ONU. Animé par un idéal stratégique et un pragmatisme au quotidien, il souhaite faire preuve d'agilité pour répondre aux crises et aux imprévus.

Alors que ce programme prend forme, les chamboulements géopolitiques nous rappellent la possibilité des scénarios les plus sombres, tels que la violation de la souveraineté d'un État par une grande puissance, une guerre commerciale surgie du passé qui déstabilise le commerce mondial et par là aussi la confiance des actrices et acteurs de la vie citoyenne.

Conscient de ses responsabilités et dans le respect de ses compétences légales et de ses moyens financiers, le Conseil communal s'engage avec détermination pour la sécurité, le bien-être et le développement de la population, ainsi que des générations futures.







LATÉNA

01

RÉALISONS LES
AMBITIONS DE
LA FUSION

Quelles fonctions exercent les toitures dans la
communauté villageoise ?

01

Réalisons les ambitions de la fusion

Afin de garder vivant l'esprit des travaux de la fusion, l'un des objectifs de cette première législature est la mise sur pied de réseaux citoyens. Dans le cadre de l'élaboration du présent programme de législature, le Conseil communal a passé en revue l'ensemble des mesures plébiscitées par les groupes de travail, en leur attribuant un montant issu d'une partie des fonds cantonaux d'aide à la fusion, soit un million de francs. Finalement, une série de quatorze mesures a été retenue par le Conseil communal et fait désormais partie intégrante du présent programme. Il s'agit à ce stade d'un premier choix afin de garder une certaine marge de manœuvre.

Objectifs stratégiques

- Unifier les prestations à toute la population, tenant compte de l'offre la plus avantageuse.
- Optimiser les processus administratifs.
- Mettre en place une communication institutionnelle ambitieuse tournée vers l'extérieur.
- Placer la citoyenne et le citoyen au cœur de l'action publique.
- Développer de nouvelles synergies à l'échelle de la nouvelle commune.

Actions prioritaires de la politique visée

1

Créer un pôle événementiel pour soutenir les associations locales.

6

Attribuer la résilience territoriale à un dicastère.

2

Instaurer des rencontres entre le Conseil communal et les entreprises, et entre les entreprises elles-mêmes

7

Élaborer un plan climat communal, promouvoir la sobriété énergétique globale.

3

Mettre en place des réseaux citoyens.

8

Organiser des séances d'informations thématiques, notamment sur la question climatique.

4

Explorer la mise en place de l'école en continu.

9

Encourager l'engagement citoyen au bénéfice de toute la population.

5

Créer et maintenir du lien social.

10

Adhérer aux différentes organisation institutionnelles offrant des prestations publiques.







02

Répondons aux
enjeux du
développement
durable et de la
sobriété

02

Répondons aux enjeux du développement durable et de la sobriété

La durabilité, c'est repenser nos modes de vie pour préserver les ressources naturelles. C'est également prévoir les conditions nécessaires pour une existence harmonieuse pour toutes les couches sociales de la population. La sobriété, c'est favoriser des choix responsables dans nos actions quotidiennes. Elle implique une réduction volontaire de notre consommation pour limiter notre impact environnemental.

Objectifs stratégiques

- Encourager le logement coopératif à loyers modérés et avec encadrement en association avec les maîtres d'ouvrage d'utilité publique.
- Moderniser l'éclairage public pour économiser l'énergie et protéger la faune nocturne.
- Obtenir le label Cité de l'énergie en collaboration avec la Commission climat, biodiversité et développement durable.
- Gérer durablement les déchets tout en encourageant la réduction de la surconsommation.

Actions prioritaires de la politique visée

1

Créer des appartements à loyers modérés et avec encadrement sur la parcelle du « STPA » à Hauterive en collaboration avec une coopérative de logements.

2

Poursuivre la mise en place du système intelligent de réduction de l'éclairage public.

3

Optimiser l'éclairage des terrains de sport des Fourches à Saint-Blaise et d'Hauterive.

4

Rénover le collège Billeter et la salle de gym à Marin.
Amélioration de l'enveloppe thermique.

5

Améliorer l'enveloppe thermique de l'Espace Perrier à Marin.

6

Mettre en place les installations de recharge pour les bateaux à moteur électrique au port de La Tène.

7

Lancer une étude pour de la production électrique photovoltaïque sur les ports de Laténa.

8

Mettre en place une mini-déchetterie fermée et surveillée pour éviter le littering.

9

Mettre en place de manière mobile et de durée limitée dans les quartiers de Laténa des déchetteries itinérantes.

10

Stimuler et offrir les conditions cadre pour réparer, échanger et recycler les divers objets du quotidien.







LATÉNA

03

FAVORISONS LE
BIEN-VIVRE
ENSEMBLE

03

Favorisons le bien-vivre ensemble

Laténa s'engage activement pour la promotion de la santé en aménageant son territoire de manière à favoriser la mobilité douce, les rencontres sociales et l'accès à la nature, essentiels au bien-être physique et mental. Le Conseil communal souhaite développer des infrastructures sportives d'envergure régionale intégrant des dimensions sociales, culturelles et environnementales, pour lutter contre la sédentarité et renforcer la cohésion. Face aux défis du dérèglement climatique, la commune soutient la vie associative et renforce l'inclusion sociale en accompagnant les plus vulnérables à travers des actions concrètes.

Objectifs stratégiques

- Mettre en place une politique active en faveur de la promotion de la santé.
- Favoriser la vie associative et assurer la cohésion sociale face au dérèglement climatique.
- Assurer la sécurité de la population et des infrastructures communales.
- Renforcer les zones d'activités sur les rives du lac.
- Développer des lieux de rencontre et faire vivre la culture.

Actions prioritaires de la politique visée

1

Développer un pôle sportif d'importance régionale.

6

Rénover la cour du vieux collège à Marin.

2

Soutenir le projet de pumptrack à Saint-Blaise.

7

Encourager et soutenir la vie associative.

3

Réaliser un fitness urbain à Hauterive et un nouveau terrain de beach-volley à Saint-Blaise.

8

Rénover l'Espace Perrier à Marin.

4

Concrétiser la réaffectation du bâtiment de la Rive-de-l'Herbe en centre de santé.

9

Mettre en place des équipements sportifs en libre-service (BoxUp) sur les rives du lac

5

Créer une place du village à Wavre.

10

Acquérir des terrains et les mettre à disposition des habitant-es pour des jardins potagers collectifs.





04

ASSURONS LA
PÉRENNITÉ ET LA
STABILITÉ
FINANCIÈRE

04

Assurons la pérennité et la stabilité financière

Laténa vise à assurer une gestion financière responsable et des prestations adaptées aux habitantes et habitants en échange du paiement des impôts. Cette gestion doit tenir compte d'une conjoncture économique fluctuante ainsi que des signes de ralentissement pour les entreprises locales, influencés par une situation géopolitique internationale instable.

Objectifs stratégiques

- Ouvrir la voie à une première législature sous le signe d'une gestion équilibrée et durable des finances publiques communales.
- Prioriser les investissements et leur planification de manière rationnelle afin d'assurer un suivi minutieux.
- Assurer un coefficient fiscal attractif et adapté au financement des prestations à la population.
- Maîtriser la dette communale afin de pérenniser les moyens de financement de la commune.

Actions prioritaires de la politique visée

1

Profiter de la conjoncture favorable pour maintenir un degré d'autofinancement à plus de 100 %.

5

Assurer le maintien d'un coefficient fiscal attractif.

2

Maintenir le degré de couverture des revenus déterminants avec un compte de fonctionnement équilibré.

6

Réduire la dette nette par habitant-e au coefficient d'endettement moyen.

3

Baisser le taux d'endettement net pour pérenniser la capacité d'investissements.

7

Garantir une activité d'investissement soutenue, selon les capacités d'autofinancement.

4

Conserver une bonne image auprès des instituts financiers pour obtenir de bonnes conditions d'emprunt.

8

Prioriser de manière cohérente et concertée la planification des investissements.





05

CONSTRUISONS
DES SOLUTIONS
ADAPTÉES AUX
TERRITOIRES

05

Construisons des solutions adaptées aux territoires

Dans un contexte de mutations environnementales, sociales et économiques, il est essentiel d'adapter nos politiques publiques aux spécificités de chaque territoire. Le Conseil communal vise à proposer des solutions concrètes et durables afin d'améliorer la qualité de vie des citoyennes et citoyens tout en favorisant un développement harmonieux et respectueux du territoire. Malgré les incertitudes induites par une géopolitique mondiale perturbante, il s'engage à mettre en place des actions fortes.

Objectifs stratégiques

- Mener à bien la révision des plans d'aménagement locaux.
- Développer l'accès aux jardins potagers.
- Gérer les eaux de manière intégrée.
- Étoffer les réseaux de mobilité douce et optimiser l'offre en transports publics.
- Mettre en œuvre des travaux d'assainissement et d'aménagement routiers.

Actions prioritaires de la politique visée

1

Moderniser et adapter les plans d'aménagement locaux en concertation avec les actrices et acteurs locaux.

6

Rénover les réseaux de distribution pour réduire les pertes et améliorer la qualité de l'eau.

2

Faciliter l'implantation de logements abordables et de zones d'activités économiques adaptées.

7

Informar les citoyennes et citoyens sur les bonnes pratiques de gestion de l'eau.

3

Augmenter le nombre de parcelles de jardins potagers accessibles aux Laténiennes et Laténiens.

8

Étendre et sécuriser les infrastructures dédiées aux piéton-nes et cyclistes.

4

Valoriser les friches urbaines et les espaces publics sous-utilisés.

9

Améliorer la fréquence et la couverture des transports en commun, notamment dans les zones périphériques.

5

Diversifier les sources d'approvisionnement en eau pour faire face aux sécheresses et aux épisodes climatiques extrêmes.

10

Maintenir les transports publics plus attractifs par des aides financières sur l'achat d'abonnements et une meilleure intermodalité.





LATENA

95

MESURES
D'INVESTISSEMENT

13

MILLIONS DE FRANCS POUR
LA MOBILITÉ DOUCE

15

MILLIONS DE FRANCS POUR
LE RÉSEAU D'EAU

14

→ Village de Marin
→ Enges
→ RC 5, Hauterive et Saint-Blaise

MILLIONS DE FRANCS POUR
LE RÉSEAU ROUTIER

65

→ Education
→ Sports & loisirs
→ Territoire

MILLIONS DE FRANCS POUR
LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE

5
CHIFFRES CLÉS

